INFO-FICHE

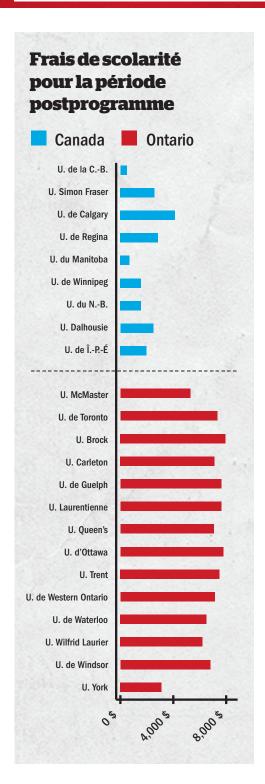
Janvier 2015

FRAIS DE SCOLARITÉ POSTPROGRAMME POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

Que veut-on dire par frais de scolarité postprogramme? Il s'agit des frais de scolarité que paient les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs lorsqu'ils ont terminé leurs cours et entreprennent de la recherche indépendante ou la rédaction de leur mémoire ou de leur thèse.

Ces frais sont connus sous divers noms qui varient selon les établissements. Les termes suivants sont utilisés: droits ou frais de scolarité « pour les activités de recherche », « pour la poursuite de la recherche », « pour la période post-programme », « pour la période de rédaction », ou pour « les étudiantes et étudiants inscrits en rédaction ».

Ces frais réduits pour la période postprogramme servent à reconnaître que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs contribuent beaucoup à leur établissement d'enseignement par la recherche et le travail qu'ils font, et que leur utilisation des ressources de l'université est très différente lorsqu'ils ne suivent plus de cours.



Pour des études supérieures accessibles

Les frais réduits pour la période postprogramme allègent le fardeau des étudiantes et étudiants qui essaient de terminer leurs études. Bien que les inscriptions aux cycles supérieurs en Ontario ont augmenté rapidement pendant la dernière décennie, les pressions pour développer ce secteur n'ont pas mené à l'amélioration de l'accessibilité. La dette étudiante moyenne pour un programme de premier cycle de quatre ans dépasse les 25 000 \$ et décourage de nombreux étudiantes et étudiants de poursuivre des études supérieures. Quant à ceux et celles qui y accèdent, les difficultés financières sont évoquées comme étant la principale raison pour les longs délais d'achèvement ou l'abandon des études.1 En effet, la moyenne des délais d'achèvement pour les programmes d'études de doctorat a augmenté dans toutes les disciplines sauf les sciences de la santé.2

Historiquement, partout dans le pays, les frais de scolarité étaient réduits pendant les dernières années des études supérieures. Ces frais de scolarité réduits sont encore en vigueur dans certains établissements du pays. Les universités de l'Ontario ont commencé à abandonner cette pratique dans les années 1990. Aujourd'hui, presque tous les étudiants et étudiantes des cycles supérieurs en Ontario paient le plein montant des frais de scolarité pendant tout leur programme d'études. L'élimination des frais de scolarité postprogramme et les hausses importantes des frais de scolarité continuent de faire en sorte que les études supérieures demeurent inaccessibles.

Pourquoi des frais de scolarité postprogramme?

Les étudiantes et étudiants qui ont terminé la période de scolarité et qui font de la recherche ou qui rédigent leur thèse ou leur mémoire font d'importantes contributions à l'université en y travaillant et en y faisant de la recherche. Pendant cette période des études, les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs font des présentations à des colloques, rédigent ou corédigent des articles savants, et produisent de la recherche originale. Les frais de scolarité postprogramme sont une reconnaissance des contributions que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs apportent à leur établissement ainsi qu'une reconnaissance du fait qu'ils utilisent moins des ressources fournies par l'université.

Les frais de scolarité postprogramme en Ontario sont aussi un moyen de réduire les obstacles financiers qui freinent la poursuite des études supérieures. Les frais de scolarité postprogramme est une reconnaissance du fait que, malgré le soutien financier qu'apportent le travail d'assistanat à l'enseignement ou à la recherche. les subventions et les bourses d'études. le soutien financier varie beaucoup d'une personne à l'autre. Puisque le coût immédiat que représentent les frais de scolarité est l'obstacle le plus important à l'accès à l'éducation postsecondaire, la réduction des frais pendant cette période facilitent beaucoup l'accès aux études supérieures. Une étude récente effectuée au Québec a montré que les étudiantes et étudiants qui reçoivent une subvention d'un conseil de recherche du gouvernement ont plus de chances de poursuivre jusqu'à l'obtention du diplôme.3

Les difficultés financières influencent également la qualité de la recherche menée par les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Les étudiantes et étudiants qui vivent un stress financier abrègent souvent leur travail sur le terrain, ne font pas publier d'articles, ne font pas de présentations aux colloques et se hâtent pour terminer la

période de rédaction plus rapidement. Par conséquent, la qualité générale de la recherche effectuée dans les universités est réduite.

Conséquences des frais de scolarité élevés

Les obstacles financiers demeurent la raison principale pour laquelle les diplômées et diplômés du niveau postsecondaire ne poursuivent pas leurs études jusqu'aux cycles supérieurs.⁴ Ils peuvent parfois obtenir un soutien financier, par exemple, en acceptant du travail d'assistanat à l'enseignement ou à la recherche pendant leurs études. Cependant, ces postes comportent un travail qui s'ajoute aux travaux scolaires et le salaire ne couvre pas toujours la totalité du coût des études et des frais de subsistance.

Les frais de scolarité plus élevés obligent certains étudiantes et étudiants qui ne réussissent pas à obtenir ces postes – et même pour un grand nombre de ceux

U. McMaster

et celles qui en obtiennent - de prendre un autre emploi à l'extérieur du campus pour financer leur éducation, réduisant ainsi le temps qui leur est disponible pour faire de la recherche et prolongeant le temps d'achèvement de leurs études. Les fardeaux financiers plus élevés augmentent les risques que les étudiantes et étudiants abandonneront leurs études avant de les avoir terminer.2 Les frais de scolarité plus élevés ont une plus grande incidence sur les personnes qui ont moins de moyens financiers, comme les étudiantes et étudiants étrangers, ou handicapés, les chefs de famille monoparentale, les femmes, ou les personnes racialisées ou autochtones.

CONCLUSION

7 008,00 \$

Les universités n'ont pas fait d'efforts pour surveiller et publier le progrès des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs, peut-être parce qu'elles ne veulent pas révéler ces données. La réduction des frais de scolarité des étudiantes et étudiants qui terminent la période postprogramme des études supérieurs améliorerait l'accessibilité et réduirait l'endettement. De plus, des frais de scolarité postprogramme pourraient contribuer à améliorer les taux de persévérance et à réduire le temps nécessaire pour obtenir son diplôme dans les programmes d'études supérieures au Canada.

- 1 Association canadienne pour les études supérieures. Novembre 2004. L'Achèvement des études supérieures dans les universités canadiennes : rapport et recommandations.
- 2 Tamburri, Rosanna. 2013. «The PhD is in need of revision». University Affairs.
- 3 Larivière, V. (2013) « Ph.D. students' excellence scholarships and their relationship with research productivity, scientific impact and degree completion. » Canadian Journal of Higher Education.43(2), 27-41.
- 4 Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Gouvernement du Canada, 2009.

Établissement	Frais de scolarité (2014-2015)	Frais de scolarité postprogramme	Réduction pour la période postprogramme	S'applique à la maîtrise	S'applique au doctorat
U. de la CB.	4 524,84 \$	2 067,24 \$	54 %	√	√
U. Simon Fraser	5 186,40 \$	2 593,35 \$	50 %	√	√
U. de Calgary	5 593,50 \$	1 627,38 \$	71 %	V	√
U. de Regina	4 871,25 \$	1 623,75 \$	66 %	√	√
U. du Manitoba	4 455,70 \$	717,60 \$	84 %	√	✓
U. de Winnipeg	5 954,60 \$	2 971,52 \$	50 %	√	
U. du NB.	6 264,00 \$	4 313,00 \$	31 %	√	✓
U. Dalhousie	7 856,00 \$	2 700,00 \$	66 %	√	✓
U. de ÎPÉ.	3 958,50 \$	501,00 \$	87 %	√	√

U. de Toronto	7 115,00 \$	-	· ·	-	
U. Brock	7 695,39 \$	6 500,22 \$	16 %	✓	√
U. Carleton	6 811,59 \$				
U. de Guelph	7 468,05 \$				
U. Laurentienne	7 845,00 \$				
U. Queen's	8 149,34 \$				
U. d'Ottawa	7 377,00 \$				
U. Trent	7 987,37 \$				
U. de Western Ontario	7 986,00 \$				
U. de Waterloo	7 449,00 \$				
U. Wilfrid Laurier	8 321,16 \$				
U. de Windsor	7 665,90 \$				
U. York	5 527,08 \$				

54 %

3 249,00 \$

